



# NOTE MÉTHODOLOGIQUE

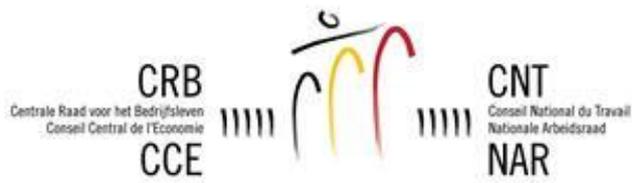
CCE 2020-1675

Indicateurs de formation en alternance

CCE  
Conseil Central de l'Economie  
Centrale Raad voor het Bedrijfsleven  
CRB







CCE 2020-1675  
CO 3000-07  
CNT 83/D.20-07  
Dossier 3.085-9

## **Note méthodologique**

### **Indicateurs de formation en alternance**

## **Table des matières**

<b>1. Pourcentage d'étudiants de l'enseignement secondaire inscrits dans une filière « qualifiante » .....</b>	<b>4</b>
<b>2. Pourcentage d'étudiants qui suivent une formation en alternance ...</b>	<b>4</b>
<b>3. Répartition des personnes qui suivent une formation en alternance selon leur catégorie d'âge, leur statut sur le marché du travail, leur sexe ou le domaine d'étude.....</b>	<b>6</b>
3.1 Répartition selon l'âge ou le statut sur le marché du travail .....	6
3.1.1 Répartition par domaine d'études et par sexe.....	7

## Cadrage

Pour rappel, dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 de l'ONU, le CNT et le CCE se sont engagés à analyser l'ODD 4 « Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie » qui n'avait pas été abordé dans le premier avis ([CCE 2020-0400 – CNT Avis 2.158](#)).

Afin de compléter le suivi du sous-objectif 4.1 : « D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile », les Conseils ont suggéré de prendre en compte la formation en alternance, permettant à des apprenants d'acquérir des compétences professionnelles en alternant une formation dans une institution scolaire ou un organisme de formation et un stage en milieu de travail.

Remarquons que la formation en alternance pourrait également concerner les deux autres sous-objectifs suivants prévus par l'ONU pour l'ODD 4 :

4.3 D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable.

4.4 D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat.

Dans le cadre de ces trois sous-objectifs, cette note a pour objectif de proposer les indicateurs disponibles au niveau national, relatifs à la formation en alternance.

## 1. Pourcentage d'étudiants de l'enseignement secondaire inscrits dans une filière « qualifiante »

$$= \frac{\text{Nombre d'étudiants inscrits dans une filière qualifiante}}{\text{Nombre total d'étudiants du 2ème et 3ème degrés de l'enseignement secondaire}}$$

Cet indicateur couvre un champ plus large que la formation en alternance mais il permet de mettre en évidence la proportion d'élèves de l'enseignement secondaire supérieur qui s'orientent vers une filière « qualifiante » dont la finalité est l'entrée dans la vie active<sup>1</sup>. Concrètement, il s'agit de jeunes qui sont inscrits dans l'enseignement professionnel ou technique de qualification. Ces filières sont accessibles à partir du deuxième degré de l'enseignement secondaire (3<sup>ème</sup> année du secondaire). Les étudiants y suivent soit un enseignement de plein exercice, soit un enseignement en alternance qui consiste en deux jours de cours dispensés par un établissement secondaire de plein exercice, et trois jours de formation pratique en entreprise par semaine. La filière qualifiante se distingue de la filière de « transition », comprenant l'enseignement général et l'enseignement technique de transition qui visent avant tout à préparer les élèves à la poursuite d'études supérieures.

En Belgique, selon les chiffres de l'OCDE pour l'année 2016<sup>2</sup>, 57 % des étudiants de l'enseignement secondaire supérieur âgés entre 15 et 19 ans étaient inscrits dans une filière qualifiante, contre seulement 43 % en moyenne dans l'ensemble de l'OCDE. Si l'on considère l'ensemble des étudiants de l'enseignement secondaire supérieur inscrits dans cette filière indépendamment de leur âge, le taux s'élevait en Belgique à 60%, contre 52 % en moyenne pour les pays de l'UE22. Ces résultats indiquent que ce type d'enseignement attire de nombreux élèves de l'enseignement secondaire supérieur (plus de la moitié) et que les jeunes en Belgique ont plus de chances de suivre une filière qualifiante que dans l'ensemble de l'Europe.

## 2. Pourcentage d'étudiants qui suivent une formation en alternance

$$= \frac{\text{Nombre d'étudiants inscrits dans un programme d'alternance}}{\text{Nombre total d'étudiants du 2ème et 3ème degrés de l'enseignement secondaire}}$$

Cet indicateur cible le nombre d'étudiants qui suivent un enseignement en alternance, c'est-à-dire combinant une formation dans une institution scolaire ou un organisme de formation et un stage en milieu de travail, en pourcentage du nombre total d'étudiants du 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> degrés de l'enseignement secondaire<sup>3</sup>.

Selon les chiffres de l'OCDE pour la Belgique en 2016, seuls 3 % des étudiants de l'enseignement secondaire supérieur suivaient un enseignement en alternance. Ce chiffre est identique à celui publié récemment par l'Iweps (2020) pour les étudiants de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), indiquant qu'en mars 2019, 3% des étudiants du troisième degré de l'enseignement secondaire supérieur suivaient un enseignement en alternance. Ces taux sont relativement peu élevés et doivent être considérés avec une certaine réserve car ils ne reflètent pas l'ensemble des activités de formation en alternance. En effet, seuls les élèves de l'enseignement secondaire en alternance qui sont inscrits dans un Centre d'éducation et de formation en alternance (Cefa) en FWB ou un Centrum voor deeltijds onderwijs (CDO) en Région flamande ont été pris en compte. Les étudiants qui suivent un apprentissage via un autre organisme de formation en alternance (IFAPME en Wallonie, EFP/SFPME

<sup>1</sup> Sous certaines conditions, la filière permet aussi l'accès aux études supérieures.

<sup>2</sup> OECD (2017), *Education at a Glance 2017: OECD Indicators*, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/eag-2017-en>.

<sup>3</sup> La formation en alternance est accessible étudiants du 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> degrés de l'enseignement professionnel et à ceux du 3<sup>ème</sup> degré de l'enseignement technique de qualification.

à Bruxelles, Syntra Vlanderen en Flandre ou IAWM en Communauté germanophone<sup>4</sup>) n'ont pas été comptabilisés dans ces résultats.

Dans le rapport du CCE (CRB 2016-2250) sur le Symposium consacré à la formation en alternance, organisé en 2016, sont repris des chiffres sur le nombre d'inscriptions dans les différents établissements organisateurs de la formation en alternance en pourcentage du nombre d'étudiants des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> degrés de l'enseignement secondaire.

Pour les Francophones, le tableau ci-dessous indique le nombre d'étudiants inscrits dans un CEFA, à l'IFAPME (apprentissage) et au SFPME (apprentissage) en 2015-2016, en pourcentage du nombre d'élèves des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> degrés de l'enseignement secondaire supérieur :

**Tableau 2-1 : Inscriptions au CEFA, à l'IFAPME (apprentissage) et au SFPME**

	Nombre total des inscriptions	% de l'enseignement secondaire supérieur
CEFA	931900,00%	4,10%
IFAPME (apprentissage)	434100,00%	1,90%
EFP/SFPME (apprentissage)	67600,00%	0%

Note: Les chiffres de l'enseignement secondaire supérieur comprennent les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> degrés de l'enseignement secondaire pour la période 2013-2014 en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Pour les Néerlandophones, sont repris le nombre d'inscriptions dans un centre d'enseignement secondaire professionnel à temps partiel (DBSO) ou à Syntra (leertijd) en 2015-2016, en pourcentage du nombre d'élèves des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> degrés de l'enseignement secondaire supérieur :

**Tableau 2-2 : Inscriptions DBSO et Syntra Leertijd, 2015-2016**

	Nombre total des inscriptions	% de l'enseignement secondaire supérieur
DBSO	877500,00%	3,10%
Syntra Leertijd	303600,00%	1,10%

Note: Les chiffres de l'enseignement secondaire supérieur comprennent les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> degrés de l'enseignement secondaire + l'enseignement modulaire au niveau du deuxième et troisième degrés pour la période 2014-2015 en Région flamande.

<sup>4</sup> IFAPME= Institut wallon de Formation en Alternance et des indépendants et Petites et Moyennes Entreprises, EFP/SFPME= centre de formation de métiers en alternance à Bruxelles, et IAWM = Institut für Aus- und Weiterbildung im Mittelstand.

Pour les Germanophones, sont repris le nombre d'inscriptions dans l'enseignement secondaire à horaire réduit (*Teilzeitunterricht*) ou dans une formation des classes moyennes, organisées par l'IAWM (Institut für Aus- und Weiterbildung im Mittelstand) en 2015-2016, en pourcentage du nombre d'élèves des 2ème et 3ème degrés de l'enseignement secondaire supérieur :

**Tableau 2-3 : Inscriptions dans les systèmes "Teilzeitunterricht" et "Die Lehre" 2015-2016**

	Nombre total des inscriptions	% de l'enseignement secondaire supérieur
Teilzeitunterricht	3700,00%	1,10%
IAWM ("Die Lehre")	65200,00%	20,00%

Note: Les chiffres de l'enseignement secondaire supérieur comprennent les 2ème et 3ème degrés de l'enseignement secondaire (sans Teilzeitunterricht et sans "die lehre")

Pour obtenir un indicateur au niveau national, il convient de calculer la moyenne pondérée en fonction du poids de chacune des communautés linguistiques par rapport au nombre d'étudiants des deuxième et troisième degrés de l'enseignement supérieur.

### **3. Répartition des personnes qui suivent une formation en alternance selon leur catégorie d'âge, leur statut sur le marché du travail, leur sexe ou le domaine d'étude**

Pour obtenir une image plus précise du profil des personnes inscrites dans une formation en alternance, il serait pertinent de regarder la répartition des étudiants inscrits dans une formation en alternance, en fonction de l'âge, du statut sur le marché du travail, du sexe ou du domaine d'étude.

#### **3.1 Répartition selon l'âge ou le statut sur le marché du travail**

La formation en alternance est accessible à différents publics, non seulement aux jeunes scolarisés, à partir de 16 ans (encore soumis à l'obligation scolaire), mais également aux étudiants de plus de 18 ans, ainsi qu'aux demandeurs d'emploi.

En Belgique, les personnes qui suivent une formation en alternance sont plus jeunes et le font pendant leur scolarité initiale. Dans certains pays, notamment au Danemark, en Finlande, en Allemagne et aux Pays-Bas, l'enseignement professionnel ou en alternance est en partie destiné aux personnes plus âgées, en particulier aux jeunes adultes qui ont déjà intégré le marché du travail et sont retournés à l'école. Bien que seulement 4,8 % des 20-24 ans soient inscrits dans l'enseignement secondaire supérieur en Belgique, 71 % d'entre eux suivent des programmes professionnels tels que ceux de la "deuxième chance" ou de l'apprentissage tout au long de la vie. Il s'agit cependant rarement de programmes basés sur une formation en alternance (c'est une formation principalement théorique). (OCDE., 2017).

### 3.1.1 Répartition par domaine d'études et par sexe

Des spécificités régionales peuvent apparaître par rapport aux domaines d'études qui ont le plus de succès auprès du public de la formation en alternance. Bien que les domaines d'études ne soient pas présentés de la même façon, on peut constater qu'en Flandre ainsi qu'en FWB, le secteur de la construction et des soins de santé ont la cote. Le secteur de l'industrie, notamment métallurgique, attire de nombreux apprentis au sein de la Communauté germanophone de même qu'en FWB. En communauté germanophone, le secteur du bois occupe également une place importante dans les programmes de formation continue.

Tableau 3-1 : Inscriptions en fonction du domaine d'étude, 2014-2015

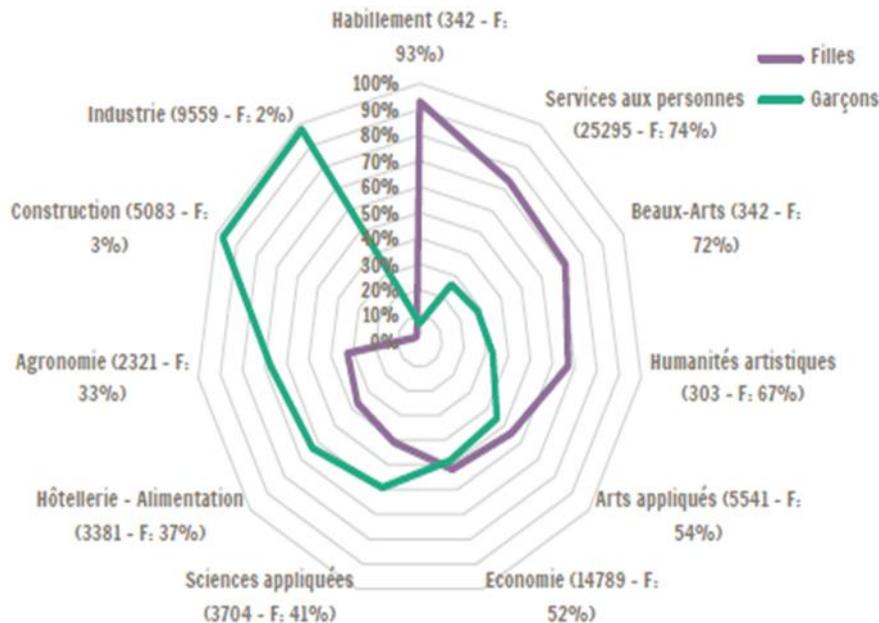
Domaines d'étude DBSO		Domaines d'étude Syntra Leertijd	
Bouw	18,00%	Bouw	18%
Horeca	15,00%	Personenverzorging	17%
Handel	14,00%	Verkoop en marketing	14%
Zorg	13,00%	Horeca	11%
Autosector	8,00%	Voertuigen	12%
Metaal	7,00%	Voeding	7%
Administratie	5,00%	Groensector	4%
Transport-logistiek	4,00%	Elektriciteit	3%
Diensten	4,00%	Dieren	3%
Rest	4,00%	Informatica	3%
Land- en tuinbouw	2,00%	Administratie	2%
Kapper	2,00%	Transport	2%
Elektriciteit	2,00%	Rest	2%
Elektronica	1,00%	Cultuur	1%

Tableau 3-2 : Nouveaux contrats IAWM, rentrée 2015

Domaines d'étude DBSO	
Métaux	13,40%
Mécanique	11,40%
Bois	11,00%
Commerce	11,00%
Electricité	9,40%
Alimentation	9,00%
Construction	9,00%
Prestataire de service	8,40%
Métiers verts	5,70%
Soins corporel	4,00%
Peinture / décoration	3,30%
Reste	3,30%
Animaux	0,70%
Graphisme	0,30%

Source : IAWM, Analyse der neuen Ausbildungsverträge 2015

Figure 3-3: Répartition des élèves du 3ème degré du secondaire ordinaire (toutes les formes hormis le général), selon le sexe et le secteur (situation en mars 2019)



Sources : Direction de l'exploitation des données –Direction générale du Pilotage du Système éducatif - dans Iwebs, 2020

Enfin, il est intéressant de constater que le choix du domaine d'études est particulièrement genré. Comme le montre le graphique ci-dessus, les branches de l'industrie et de la construction attirent quasi exclusivement les garçons, tandis que le secteur de l'habillement et celui des services aux personnes intègrent majoritairement des filles.

Etablir un indicateur au niveau national de la répartition par domaine d'études n'est toutefois pas évident du fait que les catégories ne sont pas identiques d'une communauté linguistique à l'autre.

NB Le secrétariat a pris des contacts avec les organismes de formation en alternance des 3 communautés et régions du Pays afin d'avoir des données mises à jour.

## Bibliographie

CONSEIL CENTRAL DE L'ECONOMIE, 2016, Formation en Alternance, CRB 2016-2250, Bruxelles

INSTITUT WALLON DE L'EVALUATION, DE LA PROSPECTIVE ET DE LA STATISTIQUE (Iweps), 2020, Fiche sur la formation en alternance, dernières données disponibles, 06/2020, <https://www.iweps.be/indicateur-statistique/enseignement-secondaire-ordinaire-alternance/>

OECD, 2017, "Belgium", in *Education at a Glance 2017: OECD Indicators*, OECD Publishing, Paris. <http://dx.doi.org/10.1787/eag-2017-40-en>